

Carrefour de recherche, d'expertise
et de transfert en agriculture urbaine

CRETAU

**PORTRAIT DE
L'AGRICULTURE URBAINE
COMMERCIALE AU QUÉBEC**
EN 2018

Ce premier portrait de l'agriculture urbaine commerciale a été réalisé par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert sur l'agriculture urbaine (CRETAU).

Le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) est porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). AU/LAB est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention au service de la collectivité, permettant la collaboration entre professionnels(les), citoyens(nes), chercheurs(es), décideurs(ses) et entrepreneurs(es) sur les thèmes de l'agriculture urbaine et de l'alimentation. Organisme à but non lucratif, le laboratoire est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. S'appuyant sur une large expertise et plus de 10 ans d'expérience, AU/LAB assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. Le laboratoire agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes.

PORTRAIT DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE AU QUÉBEC EN 2018

Avril 2019

Document produit par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU),
porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

Recherche et rédaction

Éric Duchemin, directeur scientifique et formation chez AU/LAB

Jean-Philippe Vermette, directeur intervention et politiques publiques chez AU/LAB

Mise en page et révision

Pascale Nycz, chargée de projet en communications chez AU/LAB

Citation suggérée

Duchemin, E. et Vermette, J.P. (2019). Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2018.
Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 21 p.

Source des images

page couverture, pages 4 et 9 : Adobe Stock



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	6
L'émergence des producteurs urbains	10
Les exploitations agricoles en périmètre urbain	10
Les exploitations agricoles urbaines hors de la zone agricole (HZA)	14
Une filière en croissance	18
Une filière d'innovation technologique	18
L'agriculture urbaine commerciale HZA au Québec : un écosystème	19
Les entreprises de service	19
Institutions et organisations en formation	19
Organisations de recherche	20
Une filière de production agricole qui prend forme	20
La suite	21
Nous contacter	21

RÉSUMÉ

Ce portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec est le fruit d'un travail en constante évolution qui tente par plusieurs moyens de cerner un objet en pleine mutation. Ce portrait se veut ainsi une base statistique afin d'effectuer des travaux futurs permettant de raffiner les résultats et les comparer à une année de référence.

Afin de réaliser ce premier portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec, nous avons utilisé deux approches. La première a été d'identifier les exploitations agricoles enregistrées au Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) et de les situer dans les périmètres urbains – les zones agricoles et les zones blanches confondues. La seconde a été d'identifier grâce à divers moyens – documentation, cartographie, Registraire des entreprises, contact – les producteurs situés hors de la zone agricole donc en zone blanche.

La première approche a permis d'identifier 1 572 entreprises dans les périmètres urbains, pour un total d'environ 770 hectares exploités essentiellement en zone agricole. De cette superficie, une large proportion est utilisée pour le fourrage et l'horticulture ornementale. La production de légumes frais représente actuellement 35,7 hectares, soit environ 5% de la superficie totale exploitée en périmètre urbain.

Avec la seconde approche, 50 exploitations agricoles ont été identifiées hors de la zone agricole sur l'ensemble du Québec. Près de 60% d'entre elles produisent des légumes frais – 28 maraichers sur 50. Les entreprises de production de micropousses sont l'autre type de producteurs le plus présent en 2018 – huit (8) sur les 50 identifiés. Des exploitations répertoriées, 18 font une production en intérieur – soit près de 40% – tandis que 14 utilisent des toits pour leur production.

Les premiers constats indiquent que les exploitations recensées sont fortement concentrées dans la région métropolitaine de Montréal, à un peu plus de 70%. On constate aussi que la création des entreprises agricoles hors de la zone agricole est en pleine expansion depuis quelques années. La majorité de ces entreprises comptent entre 1 et 5 employés, ce qui en fait des petites entreprises ou des projets entrepreneuriaux. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le chiffre d'affaires total de ces entreprises, on peut

aisément affirmer qu'il s'agit de plusieurs millions de dollars (M\$), le portrait de l'agglomération de Montréal comptabilisant en 2014 près de 9 M\$ pour les neuf (9) entreprises agricoles alors existantes.

Cette première estimation de l'agriculture urbaine nous permet de constater que cette filière est en pleine croissance; une majorité des producteurs hors de la zone agricole sont dans des démarches en innovation sociale ou technologique, et ces derniers développent différents modèles économiques. On peut ainsi constater que l'accès au foncier, donc aux espaces de production, semble un enjeu particulièrement marqué pour les producteurs dans la grande région montréalaise et dans l'ensemble du Québec.

Cette estimation demeure incomplète et des travaux futurs permettront de préciser la situation. En effet, ces exploitations ne sont pas toutes enregistrées au MAPAQ, ce qui rend la tâche plus complexe. Certaines exploitations sont actuellement en demande d'inclusion à la zone agricole, tandis que d'autres exercent leurs activités de manière accessoire à l'usage principal inscrit au lot – résidentiel, commercial ou industriel.

Afin de compléter le portrait, des travaux de superpositions des adresses d'exploitations agricoles aux outils de géomatique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (IGO) seront nécessaires. Par les accompagnements réalisés dans le cadre de son mandat, le Carrefour de recherche, d'expertise et du transfert en agriculture urbaine (CRETAU) devra maintenir une veille d'inscription et de démarrage d'entreprises agricoles urbaines sera actualisée en continu.

De futures recherches s'intéresseront à affiner ces différents éléments – nombre d'emplois, chiffre d'affaires, superficie en culture, productivité – et à mener des analyses par filières et techniques de production. De futurs travaux se pencheront sur les services écosystémiques de l'agriculture urbaine et de leur poids économique, notamment au niveau de la valorisation des rejets thermiques et des déchets organiques, de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la diminution des charges sur le système de traitement des eaux.

L'ÉMERGENCE DES PRODUCTEURS URBAINS

Depuis quelques années, les entreprises en agriculture urbaine sont de plus en plus présentes dans le paysage de ce large mouvement qui transforme la ville et le système alimentaire. Des exemples apparaissent à Toronto, New York, Paris, Bruxelles, Portland, etc. Les villes du Québec ne sont pas exemptes du développement rapide de ce type d'entreprises. En plus d'assurer une production agricole, ces entreprises participent au développement économique, environnemental et social des villes québécoises, notamment en verdissant les toits, en créant des îlots de verdure et de biodiversité, en réutilisant la matière organique issue de la consommation alimentaire et en étant des espaces de médiation et d'insertion sociale.

Dans le cadre de ce premier portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec, nous avons pris deux approches: une première en examinant les exploitations agricoles situées dans les périmètres urbains – zone agricole et hors de la zone agricole – et une seconde en se concentrant sur les producteurs hors de la zone agricole. Il existe de nombreux paramètres pour définir une exploitation agricole urbaine, donnant ainsi de nombreuses définitions potentielles plus ou moins restrictives sur les objectifs, les activités, le lieu, les techniques, etc. Dans le cadre des activités du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) du Québec, nous suivons les définitions réalisées et entérinées par le comité des partenaires du CRETAU (voir encadré à la page 11).



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PÉRIMÈTRE URBAIN

Une évaluation préliminaire a consisté à utiliser les données provenant du MAPAQ des exploitations agricoles situées dans les périmètres urbains (PU) transmis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation du Québec. Cette première étape a permis d'identifier 1 572 entreprises, avec une adresse de correspondance ou une des unités d'évaluation agricole (UEVA) se trouvant en périmètre urbain au Québec: pour un total d'environ 770 hectares exploités sur l'ensemble du Québec, dont 270 hectares dans les périmètres urbains des 10 plus grandes villes du Québec. De cette superficie, une large portion est utilisée pour les fourrages et l'horticulture (Tableau 1). La production de légumes frais représente 35,7 hectares, soit environ 5% de la superficie totale exploitée en périmètre urbain dans les 10 plus grandes villes québécoises.

Un paramètre important des résultats extraits de cette première estimation est qu'une grande majorité des producteurs agricoles dans les périmètres urbains ne sont pas propriétaires de leur terrain. Dans les 10 plus grandes villes (Tableau 2), 39% le seraient; pour l'ensemble des producteurs en périmètre urbain, on monte à 49% tandis que ce pourcentage est de 57% pour l'ensemble du Québec. Pour les villes de Sherbrooke, Montréal, Terrebonne et Laval, ce pourcentage est respectivement de 17%,

22%, 25% et 28%. Cette constatation pose l'enjeu crucial de l'accès aux espaces sur les territoires urbains¹.

Par ailleurs, le Tableau 3 fait ressortir que les producteurs dans les périmètres urbains sont très présents dans les régions administratives de la Montérégie et de la Chaudière-Appalaches, mais très peu présent dans les périmètres urbains de l'Abitibi-Témiscamingue et de Montréal. Au total, il représente 6% des entreprises agricoles du Québec.

Quant à l'âge moyen des producteurs urbains, on constate qu'il est légèrement plus bas dans les exploitations agricoles situées en PU que dans toutes les entreprises agricoles du Québec – 51,9 ans au lieu de 53,5 ans. Toutefois, cette tendance se renforce pour les exploitations situées dans les 10 plus grandes villes du Québec où l'âge moyen est de 48,6 ans. Cette différence s'explique en partie par le fait que l'âge moyen du producteur à Montréal (34,3 ans), Terrebonne (37,8 ans) et Sherbrooke (40,3 ans) est très bas alors que dans les autres grandes villes du Québec, l'âge moyen du producteur ressemble davantage à la moyenne québécoise des entreprises en PU. Il faut souligner que l'âge moyen des producteurs agricoles situées dans le PU de Longueuil est quant à lui nettement supérieur (60,5 ans).

L'identification des entreprises agricoles en PU est intéressante puisqu'elle permet de comprendre l'évolution des pratiques agricoles sur des espaces soumis à des demandes d'exclusion. À titre d'exemple, environ 9 500 hectares en zone agricole ont été exclus entre 2005 et 2014 dans les régions administratives de la Capitale-Nationale, de

1 Atomei, C., E. Duchemin et J.P. Vermette. (2019). L'accès aux espaces pour la production alimentaire en zone urbaine montréalaise. Laboratoire sur l'agriculture urbaine. [En ligne] <http://cretau.ca/index.php/ressources/publications/etudes/>

Définition des différents acteurs de l'agriculture urbaine commerciale

Entreprises urbaines de production alimentaire	Les acteurs québécois de la production alimentaire urbaine sont les entreprises privées ou d'économie sociale, les organismes ou les individus faisant une production alimentaire (légumes, fruits, insectes, etc.) ou horticole (semis) mise en vente par un système de distribution locale, donnée à l'entreprise hébergeant le projet (avec un contrat) ou encore transformée pour la mise en marché. Ils réalisent l'ensemble des activités maraichères allant de la planification, à la plantation, jusqu'à la récolte. Ces producteurs sont situés hors de la zone agricole permanente et dans un périmètre urbain. Dans certains cas exceptionnels, ces entreprises sont situées dans une zone agricole, mais elles doivent comporter des caractéristiques de fermes urbaines : par exemple, leur situation géographique ne correspond pas un besoin réel lié à la production, mais elle provient généralement d'une opportunité d'affaires. Elles utilisent généralement des méthodes agricoles hors-sol, intérieures, verticales ou intégrant des composantes d'innovation technologique.
Entreprises de service et conseil d'agriculture urbaine, de fabrication et distribution de produits agricoles	Cette catégorie regroupe les entreprises privées ou d'économie sociale qui fournissent des services d'installation et/ou d'entretien de potagers ou de toits verts comestibles, qui commercialisent des modules de production, des produits agricoles ou horticoles, des services d'entretien ou encore qui offrent des services de mise en marché de produits. Ils s'intègrent dans l'écosystème des entreprises québécoises offrant des services agricoles, mais ils s'en démarquent en adaptant leurs pratiques spécifiquement à l'agriculture urbaine.
Institutions de formation	Cette catégorie regroupe principalement les institutions d'enseignement en horticulture et en agronomie. Actuellement, pour la majorité, elles ne sont pas directement actives en agriculture urbaine. Avec le développement des technologies, des institutions d'enseignement technique et en technologie deviennent pertinentes. Sans être des institutions d'enseignement reconnues, de nombreuses organisations offrent des formations spécifiques ou sous forme de formation continue dans des domaines précis de l'agriculture urbaine commerciale.
Institutions de recherche et transfert	Cette catégorie regroupe des institutions ou des organisations dédiées à la réalisation de projets de recherche, tant en agronomie, en horticulture, en aménagement urbain, qu'en innovation technologique et sociale. Actuellement, la recherche et développement se réalise grandement hors des institutions de recherche traditionnelle, que sont les institutions universitaires.

Tableau 1. Superficie de certaines productions végétales dans les dix plus grandes villes québécoises

Production	Superficies (ha)
Fourrages	139,3
Horticulture ornementale (plein champ)	62,3
Légumes (marché frais)	35,7
Horticulture ornementale (conteneur)	17,3
Cultures abritées en serre	11,3
Fruits (champ)	4,8
Fruits (verger)	3,7
Apiculture (nombre de ruchers)	1 019

Source : MAPAQ, enregistrement des exploitations agricoles, 2010

Tableau 2. Pourcentage de la tenure dans les dix plus grandes villes du Québec

Villes	Propriétaire / Total
Sherbrooke	17%
Montréal	22%
Terrebonne	25%
Laval	28%
Longueuil	40%
Gatineau	43%
Trois-Rivières	43%
Saguenay	45%
Lévis	73%
Québec	77%
Total 10 villes	39%
Total en périmètre urbain (PU)	49%
Ensemble du Québec	57%

Source : MAPAQ, enregistrement des exploitations agricoles, 2010

la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. À l'inverse, la majorité des demandes d'inclusions à la zone agricole a été accordée en Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Le bilan net de la zone agricole permanente est stable, mais la situation est tout autre quand il est question des PU dans les couronnes des principales agglomérations urbaines du Québec. Au niveau des demandes d'inclusion et d'exclusion acceptées, l'agglomération de Montréal fait toutefois bonne figure puisqu'elle reste stable². L'adoption du Plan de développement de la zone agricole dans les différentes municipalités régionales de comté (MRC) et communautés métropolitaines permettra certainement d'avoir un meilleur contrôle sur l'évolution de cette pratique à l'échelle québécoise.

Même si plusieurs entreprises agricoles en PU participent au dynamisme des villes par leur multifonctionnalité, force est de constater qu'elles subissent de fortes pressions foncières. Les entreprises agricoles en zone blanche ou à proximité de zones de développement résidentiel importantes sont particulièrement sujettes à des requalifications ou à des demandes de promoteurs immobiliers souhaitant acquérir les terrains.

² Rapport annuel de gestion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, 2014. [En ligne] http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2013-2014/contenu/pdf/rapport1.pdf

Tableau 3. Nombre d'entreprises en périmètre urbain selon la région administrative

Région administrative	Nombre d'exploitants
Montérégie	349
Chaudière-Appalaches	251
Bas-Saint-Laurent	161
Centre-du-Québec	122
Capitale-Nationale	111
Estrie	103
Saguenay-Lac-Saint-Jean	96
Lanaudière	81
Mauricie	60
Laurentides	58
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	50
Outaouais	32
Laval	30
Côte-Nord	28
Montréal	23
Abitibi-Témiscamingue	17
Exploitant en PU	1 572
Ensemble du Québec	27 761
Exploitant en PU / Ensemble du Québec	6%

Source : MAPAQ, enregistrement des exploitations agricoles, 2010

Bien que la Commission de protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ) assure une vigie concernant la pérennité de l'activité agricole sur le territoire en PU, il faudrait néanmoins reconnaître, mettre en valeur et soutenir l'activité agricole au sein des villes. Considérant le positionnement stratégique et historique lié à l'implantation des villes, la qualité agronomique des terres en PU est souvent excellente. Plusieurs de ces exploitations proposent des activités d'agrotourisme en plus de participer aux dynamismes économiques à travers une commercialisation en circuit court – paniers bio, kiosque à la ferme, etc. On dénote une importante activité complémentaire – agrotourisme – ou non conventionnelle – certification biologique – en PU: par exemple, un taux de 24% de certification biologique au sein des entreprises agricoles de l'agglomération de Montréal par rapport au taux de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui est de 2,6%³. Peu de recherches sont actuellement en cours afin de valoriser la multifonctionnalité, l'évolution et le dynamisme de l'agriculture en PU et ainsi en assurer la pérennité. Ce portrait se veut donc un premier regard du CRETAU sur cette situation, travaux que nous développerons au cours des prochaines années. Cette première approche ne permet toutefois pas de comprendre l'écosystème des producteurs urbains hors de la zone agricole. La deuxième partie de ce portrait vise à mieux cerner cette situation.

3 Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération de Montréal, 2015. [En ligne] http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDZA.PDF

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES URBAINES HORS DE LA ZONE AGRICOLE (HZA)⁴

La production agricole hors de la zone agricole (HZA) au Québec est en pleine croissance. Selon notre portrait, le Québec compterait présentement 50 exploitations agricoles HZA⁵ urbaines. Près de 60% d'entre elles sont des producteurs de légumes frais – 28 maraichers sur 50. Les entreprises de production de micropousses sont l'autre type de producteurs le plus présent en 2018 – huit (8) sur les 50 identifiés. Des entreprises répertoriées, 18 font une production en intérieur, soit près de 40%, tandis que 14 utilisent des toits pour leur production.

Il est difficile de comparer ces données avec les régions canadiennes, américaines ou européennes, parce qu'un tel portrait, relativement exhaustif, n'existe généralement pas ailleurs. À notre connaissance, la région de Bruxelles-Capitale et la Ville de Vancouver sont les seules à avoir réalisé de tels portraits. Ainsi, la région de Bruxelles-Capitale regroupe 29 producteurs urbains HZA. Parmi eux, on dénombre 19 projets maraichers en pleine terre, cinq (5) projets avec des cultures à haute valeur ajoutée hors-sol – micropousses, champignons, deux (2) projets maraichers hors-sol, deux (2) tisinières, deux (2) projets d'élevage ovin, un

(1) projet de petits fruits en autocueillette et un (1) projet en élevage d'insectes⁶. À Vancouver, la *Vancouver Urban Farming Society* (VUFS) a dénombré 13 exploitations agricoles urbaines cultivant sur environ 3,5 hectares⁷.

Quant aux emplois (Tableau 4), les entreprises agricoles HZA au Québec sont encore des entreprises de petite taille comptant souvent entre 1 et 5 employés. Une seule entreprise a entre 51 et 200 employés, et 5 entreprises déclarent avoir entre 11 et 50 employés. Il faut noter que les employés sont souvent les propriétaires de l'entreprise. Cela donne une estimation approximative d'emplois équivalents temps plein (EETP) se situant entre 350 et 600. En comparaison, les producteurs urbains de la région de Bruxelles-Capitale ont 61 EETP sur environ 10 ha. Pour Vancouver, le nombre d'EETP était en 2016 de 34,7; VUFS comptabilisait plus de 9 000 heures de bénévolat pour 300 bénévoles.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer le chiffre d'affaires total de ces entreprises, on peut aisément affirmer qu'il s'agit de quelques dizaines de millions de dollars (M\$). En 2014, le portrait de l'agglomération de Montréal comptabilisait près de 9 M\$ en chiffre d'affaires agricoles pour les neuf (9) exploitations agricoles alors existantes⁸. Avec maintenant 50 exploitations agricoles – large majorité encore dans l'agglomération de Montréal – dont certaines avec des investissements importants de plusieurs

⁴ Ce portrait a été réalisé en utilisant les réseaux du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AULAB), les réseaux sociaux, Internet, le Registraire des entreprises du Québec.

⁵ Pour détails, vous pouvez voir de nombreuses entreprises agricoles urbaines dans le bottin du CRETAU : <http://cretau.ca/index.php/ressources/bottin-des-producteurs-et-productrices>

⁶ Communication personnelle: Gabriele Annicchiarico, Coordonnateur Espace-Test, Début des haricots.

⁷ Vancouver Urban Farming Society. (2017). Vancouver Urban Farming Census 2014 to 2016, 470. [En ligne] http://www.urbanfarmers.ca/wp-content/uploads/2016/12/FINAL_Vancouver_Urban_Farming_Census.pdf

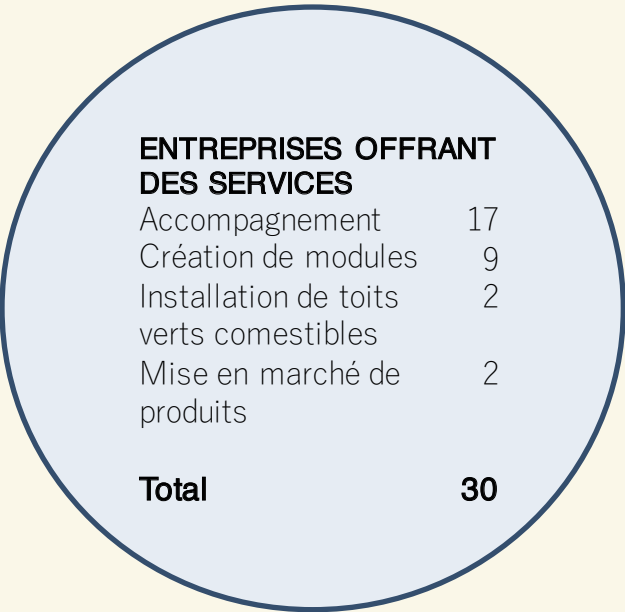
⁸ Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération de Montréal. (2015). [En ligne] http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDZA.PDF

L'écosystème de l'agriculture urbaine commerciale au Québec



Carrefour de recherche, d'expertise
et de transfert en agriculture urbaine

CRETAU



L'agriculture intra-urbaine repose sur un écosystème d'entreprises assurant la vitalité de son développement. Ces entreprises offrent des services et des produits, de la formation ou de la recherche/accompagnement.

millions, on ne peut qu'estimer le chiffre d'affaires total actuel supérieur à celui de 2014. Un travail supplémentaire devra néanmoins être effectué afin d'affiner cette estimation et pour avoir une meilleure idée des emplois créés – nombre, type, etc.

Même si une grande majorité des producteurs urbains HZA se situent encore dans la région de Montréal, on voit apparaître des producteurs dans les autres grandes villes du Québec. En effet, on en retrouve deux (2) à Sherbrooke, deux (2) à Québec et deux (2) à Laval. Une grande majorité des producteurs urbains HZA sont dans des démarches en innovation sociale ou technologique, et développent différents modèles économiques. Au moins sept (7) producteurs sont dans une démarche d'économie circulaire. En ce sens, on y retrouve les trois (3) champignonnières commerciales urbaines qui réutilisent soit du marc de café, de la drêche de brasserie ou autres ressources urbaines, mais également la Ferme Pousse-menu qui utilise son propre compost comme terreau de croissance pour sa production, ou encore les fermes d'insectes tel qu'EntoSystem, dont les élevages se nourrissent de grains déclassés et potentiellement de résidus alimentaires. De nombreux autres producteurs profitent des ressources urbaines en utilisant du compost issu des résidus organiques de la ville, ou bien en profitant de la chaleur des bâtiments – les serres sur les toits.

De plus, ce portrait a identifié au moins six (6) producteurs en innovation sociale, où l'entreprise – généralement aussi en économie sociale – trouve des modes de gestion en lien direct avec la communauté. Ce sont souvent des entreprises portées par et pour la communauté environnante. Dans ce schéma d'innovation sociale, nous pouvons souligner ici la Coopérative de solidarité Les Serres du dos blanc et le projet Notre

Tableau 4. Le nombre d'employés par entreprises agricoles urbaines au Québec en 2018

Nombre d'employés déclarés	Nombre d'entreprises agricoles
1 à 5	35
6 à 10	9
11 à 50	5
51 à 200	1

Quartier nourricier. Six (6) producteurs sont en innovation technique ou technologique, notamment en culture à la verticale. Le travail des entreprises telles qu'Inno-3B, La Boîte maraîchère, les Fermes urbaines ÔPlant et les Fermes Lufa, appartient également à cette catégorie.

Par ailleurs, de nombreux producteurs ont développé un modèle économique reposant sur une entente annuelle de production de légumes. Ces ententes sont généralement signées avec les propriétaires d'un immeuble, d'une entreprise ou d'un traiteur. En plus de la production et de la livraison des légumes, elles comprennent souvent des ateliers ou une forme d'animation. Ce modèle se rapproche de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), mais plutôt à travers une entreprise – ou les employés – qui héberge le projet. Tout comme pour l'ASC, cela assure une certaine stabilité financière aux producteurs urbains.

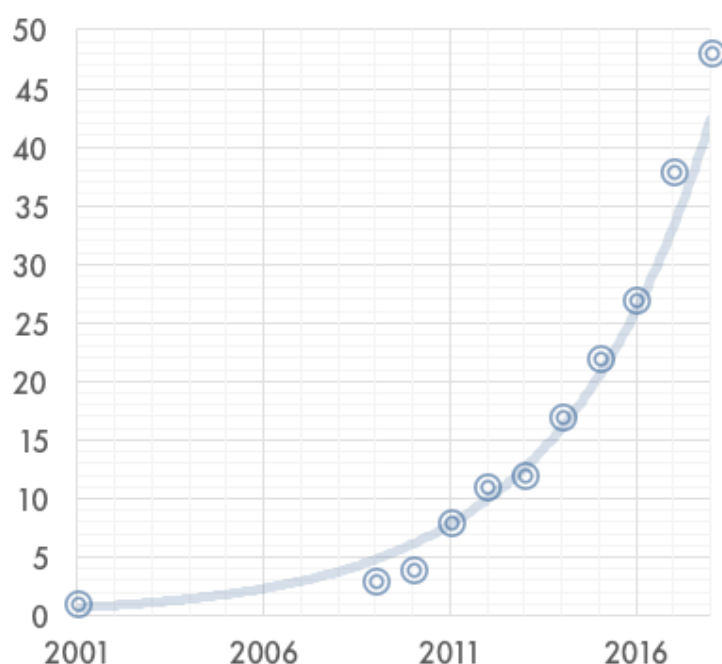
UNE FILIÈRE EN CROISSANCE

La croissance de la filière de production agricole urbaine commerciale est exponentielle. L'enregistrement de la première entreprise agricole urbaine au Registraire des entreprises du Québec remonte à l'année 1997 – Ferme Pousse-Menu – et l'installation de la première serre commerciale sur toit date de l'année 2006 – les Fermes Lufa. Depuis 2017, plus d'une dizaine de nouvelles entreprises agricoles urbaines se sont enregistrées chaque année. Le développement des fermes urbaines suit la tendance observée aux États-Unis, en Europe, en Asie et dans le reste du Canada où ces initiatives figurent régulièrement en première page d'un journal.

UNE FILIÈRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Si le Québec avec une des plus anciennes fermes urbaines et la première serre commerciale sur toit au monde était jusqu'à récemment la province en fil de tête, les investissements majeurs en soutien aux fermes urbaines innovantes aux États-Unis et en Europe propulsent le développement de projets d'envergure dans ces régions. Aux États-Unis, les entreprises *Square Roots Grow* et *Bowery Farm* à New York ont levé en financement, respectivement 5,4 et 117 millions de dollars américains (M\$US). Si en 2016 *Aerofarm* a investi 30 M\$US pour sa ferme à Newark, *BrightFarms* à New York et 80

Croissance du nombre d'exploitations agricoles urbaines HZA entre 2001 et 2018 au Québec



acres Farms à Cincinnati ont quant à eux levés 55 M\$US. Pour une levée de fonds privés, le record revient à *Plenty Farming* de Seattle avec 200 M\$US⁹. En Europe, l'entreprise *Agricoool* en France a obtenu un financement de 28 M\$US à la suite d'un premier 13 M\$US, *BIGH* en Belgique avec 5,1 M\$US et *InFarm* en Allemagne avec 25 M\$US. Ce type d'investissements en projets innovants sert à la production alimentaire, mais également au développement de nouvelles technologies pouvant par la suite être intégrées dans les systèmes de production nationale, ou bien pour leur exportation. De plus, ce développement sert au perfectionnement de ressources humaines compétentes en techniques de production alimentaire, en création de systèmes automatisés, ou en ingénierie.

Grâce à une exploration sommaire de divers modèles économiques portés par les entreprises en agriculture urbaine, on constate que ces dernières réussissent à développer des modèles économiques générant de l'emploi. Si les Fermes Lufa se situent clairement dans cette catégorie, nous y retrouvons également la Ferme Pousse-menu du fait qu'elle se développe autant en production, en transformation – biscuits, vinaigrettes, etc. – qu'en services – distributeur de graines biologiques pour la germination. Nonobstant, les modèles économiques restent encore à être analysés au Québec et ailleurs. Les modèles français, soit la ferme *AgroCité* à Gennevilliers ou de *Topager* à Paris, pourraient mettre en perspectives nos données à venir. Ce portrait des producteurs urbains est d'ailleurs le premier pas vers une meilleure compréhension de l'écosystème économique de l'agriculture urbaine commerciale au Québec. Il reste de nombreux enjeux et questions à

explorer, notamment la viabilité, l'efficacité écologique, la capacité des producteurs urbains de fournir des aliments de qualité à un prix abordable, etc.

L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE HZA AU QUÉBEC : UN ÉCOSYSTÈME

L'agriculture intra-urbaine repose sur un écosystème d'entreprises assurant la vitalité de son développement. Ces entreprises offrent des services et des produits, de la formation ou de la recherche/accompagnement.

Les entreprises de service

Dans l'écosystème de l'agriculture urbaine commerciale du Québec, on retrouve 30 entreprises offrant des services spécialisés en agriculture urbaine: 19 entreprises privées et 11 organismes communautaires en économie sociale ou coopératives de solidarité. De ces 30 entreprises de service répertoriées¹⁰, une grande majorité – plus de 50% – offrent des services d'accompagnement, allant de l'aménagement paysager comestible à la formation – ateliers. Sept (7) de ces 30 entreprises vendent des modules de productions ou conteneurs. L'une de ses entreprises – La Centrale agricole – est une coopérative de producteurs urbains mis en place par des entreprises agricoles urbaines

9 i3. (2019). Vertical Farming Investments. [En ligne] <https://i3connect.com/tag/vertical-farming>

10 Les entreprises offrant des services, tout en étant des producteurs agricoles ont été comptabilisées dans les exploitations agricoles urbaines.

afin de fédérer des ressources et faciliter la location d'espaces de production en milieu urbain. Cette coopérative compte notamment le Laboratoire sur l'agriculture urbaine, comme membre fondateur.

Institutions et organisations en formation

Au moins 17 institutions de formation, allant du Centre de formation (DEP) à l'Université – baccalauréat et maîtrise en agronomie, ou cours en agriculture urbaine, en passant par les CEGEPS – gestion et technologies d'entreprise agricole – ont été répertoriées dans le cadre de ce premier portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec. Une variété de formations plus ou moins adaptées à l'agriculture urbaine, mais donnant des bases théoriques et pratiques pour des personnes souhaitant intervenir dans le domaine.

Dans le cas des institutions de formation, nous avons conservé seulement les institutions québécoises offrant des formations reconnues. Des 17 institutions identifiées, on retrouve des CEGEPS (6) offrant des formations en horticulture ou en agriculture, et les centres de formation professionnelle (4). Trois (3) des institutions identifiées ne sont pas des institutions d'enseignement: le Carrefour Blé, *City Farm School* et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine. Ces acteurs regroupent aussi les universités offrant des formations pertinentes dans le domaine: l'Université McGill et l'Université Laval en agronomie, et l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) en agriculture urbaine.

Au niveau collégial, seulement le CEGEP de Victoriaville a développé des formations spécifiques en agriculture urbaine, c'est-à-dire une attestation d'études collégiales

(AEC) en développement et gestion d'un programme en agriculture urbaine, et un profil agriculture urbaine dans le cadre de son DEC en gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA). De son côté, l'UQÀM est pionnière dans son domaine en proposant deux cours en agriculture urbaine et un troisième connexe sur le système alimentaire alternatif dans le cadre de sa maîtrise en sciences de l'environnement. Au niveau secondaire, il n'existe pas encore de formation dédiée à l'agriculture urbaine, mais des projets sont en gestation.

Organisations de recherche

Dans l'écosystème québécois de l'agriculture urbaine commerciale, il existe six (6) organismes de recherche et de transfert des connaissances liées à l'agriculture urbaine, soit le Centre d'innovation sociale en agriculture du CEGEP de Victoriaville (CISA), le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) – associé à l'UQÀM, le Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM), le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) du Québec.

UNE FILIÈRE DE PRODUCTION AGRICOLE QUI PREND FORME

Si le portrait des organisations de formation et de recherche est assez fidèle, il faut souligner que ce portrait ne concerne que les entreprises agricoles urbaines existantes, qu'elles soient dans un processus de démarrage ou d'accélération. Les projets en gestation ou en idéation n'ayant pas de site Internet ou ne communiquant pas autour de leur projet n'ont pu être identifiés. Des indications provenant de la Financière agricole et du MAPAQ semblent indiquer qu'il y a de nombreux projets en étape de prédémarrage.

À partir de ce premier portrait, il est maintenant primordial de l'élargir en identifiant les producteurs périurbains situés dans un périmètre urbain hors de la zone agricole permanente. Des 1 572 entreprises répertoriées lors de notre première évaluation, il est possible que de nombreuses entreprises soient concernées par les recherches en agriculture urbaine et qu'elles aient des besoins en accompagnement ou en expertise. Ce premier portrait montre ainsi qu'il y a une filière de production agricole naissante qui nous permettra d'affiner nos études sur les modèles économiques, sur les besoins en service-conseil, sur l'adéquation entre les programmes/soutien et leur activité, etc.

La question qui se pose est comment réussir à établir un système efficace d'identification et de suivi des entreprises agricoles urbaines. C'est entre autres pour répondre à ce défi que le CRETAU a lancé le premier bottin

des producteurs urbains du Québec¹¹. En mettant en ligne ce bottin et en le diffusant, l'idée est de rejoindre les entreprises qui n'auraient pas été répertoriées jusqu'ici. Une diffusion se fera par le portail Cultive ta ville, un outil de diffusion géré et animé par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine – organisme porteur du CRETAU. Nous compterons sur nos différents partenaires afin d'étayer ce premier portrait.

LA SUITE

Cette estimation demeure incomplète et des travaux futurs permettront de préciser la situation au Québec. Les entreprises ne sont pas tous enregistrées au MAPAQ ce qui rend la tâche plus complexe. Ainsi, certaines entreprises sont actuellement en demande d'inclusion à la zone agricole, tandis que d'autres exercent leurs activités de manière accessoire à l'usage principal inscrit au lot – résidentiel, commercial ou industriel. Afin de compléter le portrait, des travaux de superpositions des adresses d'exploitations agricoles aux outils de géomatique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (IGQ) seront nécessaires. Par les accompagnements réalisés dans le cadre de son mandat, le CRETAU devra maintenir une veille d'inscription et de démarrage d'entreprises agricoles urbaines sera actualisée en continu.

De futures recherches s'intéresseront à affiner différents éléments du portrait – nombre d'emplois, chiffre d'affaires, superficie en

11 Pour le bottin des producteurs urbains du Québec : <http://cretau.ca/index.php/ressources/bottin-des-producteurs-et-productrices>

culture, productivité – et à mener des analyses par filières et techniques de production. De futurs travaux se pencheront sur les services écosystémiques de l'agriculture urbaine et de leur poids économique, notamment au niveau de la valorisation des rejets thermiques et des déchets organiques, de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la diminution des charges sur le système de traitement des eaux.

NOUS CONTACTER

Si vous êtes un producteur ou une productrice agricole urbain(e) ou si vous vous considérez comme un producteur ou une productrice agricole urbain(e) tel que défini dans ce portrait, nous vous invitons à communiquer avec nous en écrivant à :

communication@au-lab.ca (sujet du message: "Inscription au bottin").

Carrefour de recherche, d'expertise
et de transfert en agriculture urbaine

CRETAU
